



**Conseil Municipal
de la commune de Clermont l'Hérault**

**Séance du mercredi 4 octobre 2023 à 18h
Salle Georges Brassens**

Conseillers Municipaux en exercice : **29**

Conseillers Municipaux présents ou représentés : **29**

Date de la convocation :
28 septembre 2023

Délibération n° DCM23-10-04P36

**Finances – Budget principal de la Commune –
Décision modificative n° 2**

Le quorum est atteint.

Présents :

M. Gérard Bessière, Maire, Président de la séance,
M. Jean-Marie Sabatier, M. Georges Elneave, Mme Michelle Guibal, M. Jean François Faustin, Mme Elisabeth Blanquet et Mme Véronique Delorme, Adjoints,

M. Georges Bélart, Mme Corinne Gonzalez, Mme Joëlle Mouchoux, Mme Hélène Cinési, M. Michaël Deltour, M. Jean Garcia, Mme Claude Blaho-Poncé, M. Franck Rugani, Mme Claudine Soulairac, M. Laurent Dô et M. Michel Vullierme, Conseillers municipaux,

Absents :

Mme Isabelle Le Goff, M. Jean-Luc Barral, M. Jean-Jacques Pinet, Mme Louise Jaber, Mme Catherine Klein, M. Patrick Javourey, Mme Rosemay Crémieux, M. Stéphane Garcia, Mme Marie Passieux, Mme Paquita Médiani et M. Salvador Ruiz

Procurations :

Mme Isabelle Le Goff à Mme Michèle Guibal
M. Jean-Luc Barral à M. Gérard Bessière
M. Jean-Jacques Pinet à M. Georges Bélart
Mme Catherine Klein à M. Jean-Marie Sabatier
Mme Louise Jaber à Mme Joëlle Mouchoux
M. Patrick Javourey à Mme Elisabeth Blanquet
Mme Rosemay Crémieux à Mme Corinne Gonzalez
M. Stéphane Garcia à Mme Hélène Cinési
Mme Paquita Médiani à Mme Claude Blaho-Poncé
Mme Marie Passieux à M. Franck Rugani
M. Salvador Ruiz à Mme Claudine Soulairac

Rapporteur : Mme Michelle Guibal

Il est nécessaire de modifier les crédits ouverts au budget principal de la Commune dans le cadre d'une décision modificative n° 2 pour prendre en compte les évolutions récentes des besoins des services et des opérations.

Les modifications envisagées sont les suivantes :

Section de fonctionnement

Augmentation des crédits ouverts en dépenses :	223 000 €
dont chapitre 011, Charges à caractère général :	23 000 €
dont chapitre 012, Charges de personnel, fais assimilés :	200 000 €

Augmentation des crédits ouverts en recettes :	223 000 €
dont chapitre 73, Impôts et taxes :	223 000 €
<u>Section d'investissement</u>	
Augmentation des crédits ouverts en dépenses :	442 500 €
dont chapitre 21, Immobilisations corporelles :	402 500 €
dont opération 915, Programmation du nouveau cinéma :	20 000 €
dont chapitre 45, Opérations pour compte de tiers :	20 000 €
Augmentation des crédits ouverts en recettes :	442 500 €
dont chapitre 13, Subventions d'investissement :	422 500 €
dont chapitre 45, Opérations pour compte de tiers :	20 000 €

Il est proposé au Conseil Municipal :

- d'approuver la décision modificative n° 2 au budget principal de l'exercice 2023 telle que présentée ci-dessus et détaillée dans le document joint,
- d'autoriser Monsieur le Maire à engager toute démarche et à signer tout document ou acte se rapportant à l'objet de la délibération.

Cette proposition a été présentée en Commission « Ressources et moyens » le 20 septembre 2023.

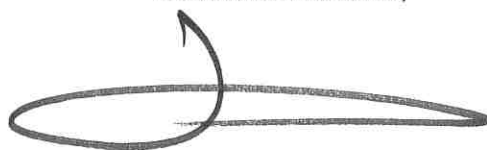
Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à la majorité,

(avec 21 voix POUR, 1 voix CONTRE [M. Michel Vullierme], 7 ABSTENTIONS [M. Salvador Ruiz représenté par Mme Claudine Soulairac, M. Laurent Dô, Mme Claudine Soulairac, M. Franck Rugani, Mme Marie Passieux représentée par M. Franck Rugani, Mme Claude Blaho-Poncé, Mme Paquita Médiani représentée par Mme Claude Blaho-Poncé])

APPROUVE la décision modificative n° 2 au budget principal de l'exercice 2023 telle que présentée ci-dessus et détaillée dans le document joint,

AUTORISE Monsieur le Maire à engager toute démarche et à signer tout document ou acte se rapportant à l'objet de la délibération.

Secrétaire de séance,



Michaël DELTOUR

Maire et président de séance,



Gérard BESSIERE